

# OUI au Service Public hospitalier de proximité

## OUI à l'accès aux soins de qualité pour tous

**D**epuis le début de l'année de nombreuses luttes, initiatives sont engagées dans les établissements de santé, que ce soit dans le public ou le privé et dans les arrondissements de Paris avec tous les syndicats CGT.

Les cinq hôpitaux psychiatriques s'opposent à la communauté hospitalière de territoire en psychiatrie et le projet de loi " relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leurs prises en charges ".

A Paris, l'Union Syndicale de l'Assistance Publique-Hôpitaux s'est engagée dans les luttes aux côtés des syndicats CGT et des salariés/es des hôpitaux : Tenon, Pitié-Salpêtrière, Saint-Antoine, Cochin, Broca et d'autres, pour le statut particulier de l'AP-HP, les conditions de travail et contre l'application de la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires.

Les hôpitaux, cliniques et centres de santé participant au service public hospitalier (ps-ph) sont aussi dans la lutte pour le maintien de leurs activités et le contenu de leurs conventions collectives (51, 66, croix rouge etc...). Tout comme les salariés/es du secteur à but lucratif et leurs syndicats, ils s'opposent au patronat (FEHAP) qui intensifie la remise en cause des droits collectifs, procède à la vente d'hôpitaux, aux regroupements de cliniques, dégrade les

conditions de travail et déqualifie les emplois.

Notre Union Départementale avec ses unions locales s'est inscrite dans les initiatives de l'union régionale en février, dans celle de l'USAP-HP le 25 mars et dans les actions impulsées par la fédération de la santé et de l'action sociale des 22 et 30 mars 2011. Plus de 67 mille tracts et appels citoyens furent distribués devant les hôpitaux, cliniques et centres de santé pour dire :

1. Oui aux statuts de la fonction publique hospitalière et celui particulier de l'AP-HP
2. Oui à la Fonction Publique hospitalière en psychiatrie et à sa politique de sectorisation
3. Oui au maintien du secteur à but non lucratif et à sa proximité avec la population
4. Oui à l'accès aux soins de qualité pour tous

Nous réaffirmons qu'il faut abroger la loi HPST, exiger le retrait de la mise en œuvre de la communauté hospitalière de territoire en psychiatrie à Paris et du projet de loi " relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leurs prises en charges ".

La commission exécutive de l'Union des syndicats CGT de Paris décide, conformément aux orientations de son dernier congrès, d'appeler l'ensemble de ses syndicats à agir par la grève et en développant toutes les formes d'actions, pour permettre aux salariés/es de manifester le samedi 2 avril 2011 et construire des initiatives dans les établissements pour développer le rapport de force nécessaire et gagner sur les enjeux de santé dans la capitale.

**Avoir de l'ambition pour l'hôpital public, c'est remettre l'être humain au cœur de nos préoccupations, c'est réaffirmer un autre choix de société plus juste et plus solidaire.**

## Samedi 2 avril, manifestons pour notre système de santé

de l'hôpital Saint-Antoine à la place de la Bastille

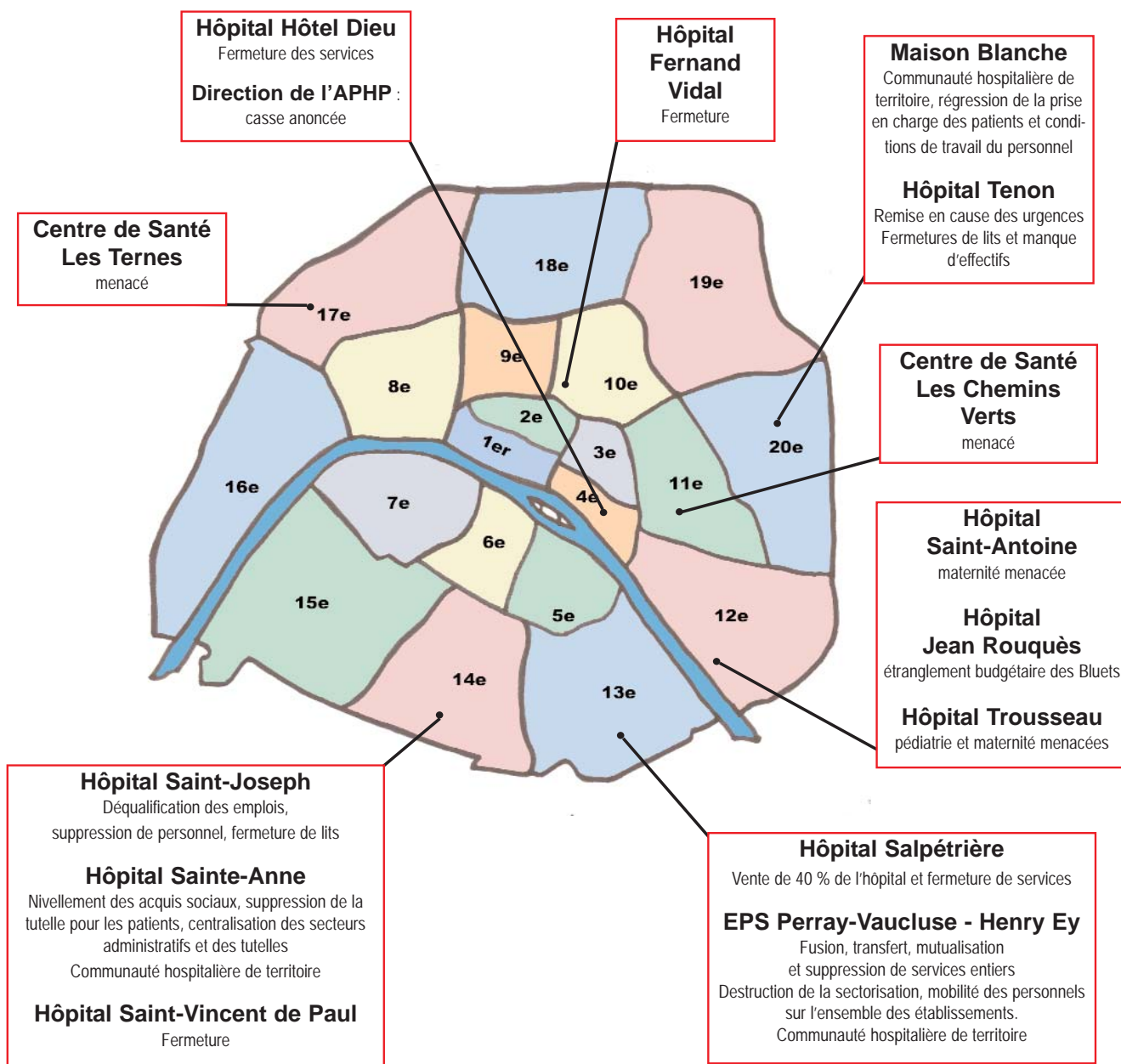
Rassemblons-nous à partir de **12 h** devant l'hôpital



## La CGT propose

- arrêt de toutes les restructurations et maintien des services, renforcement des missions au sein de l'hôpital public
- réouverture des services fermés pour des raisons purement financières pour assurer la couverture sanitaire de la population
- retrait des projets de casse des centres de santé publics de proximité assurant une offre pluridisciplinaire, des missions de préventions et d'accompagnement social
- l'arrêt du démantèlement de la psychiatrie publique de secteur
- un vrai dispositif de soin public, ainsi qu'un cadre législatif fondé sur la protection, l'intérêt de la personne et la garantie du respect des libertés individuelles
- l'embauche de personnels qualifiés et les financements à la hauteur des enjeux de santé publique dans notre pays.

Pas d'argent pour la guerre, de l'argent pour la santé !



### Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom ..... Prénom .....

Entreprise où vous travaillez (nom et adresse) .....

je souhaite : prendre contact  me syndiquer